

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2016

OBJET

**11 – RAPPORT ANNUEL D'ATLANTIC'EAU SUR LE PRIX ET
LA QUALITE DE L'EAU POTABLE – ANNEE 2015**

N° 2016-11-11

NOMENCLATURE : 8/8/1

L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous
la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 5

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : **Jean-Claude SALAU**

En application de l'article L 2224-5 du Code général des collectivités territoriales (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010), un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable doit être présenté au conseil municipal.

Ce rapport est établi par le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique, dénommé Atlantic'Eau, qui est maître d'ouvrage de la distribution d'eau potable sur les 173 communes membres.

Sur le territoire du Syndicat intercommunal du Sillon de Bretagne, l'exploitation du service est assurée par VEOLIA EAU.

Considérant que le rapport annuel d'Atlantic'Eau a fait l'objet d'une présentation en commission Aménagement le 19 octobre 2016,

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE11-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel d'Atlantic'Eau sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2015 ;
- **D'EMETTRE un avis favorable sur le rapport, ci-annexé.**

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

Le Maire,
Alain ROYER



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE11-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016